

FORMULAIRE DE RECLAMATION

Chaque propriétaire ou son mandataire peut, s'il le souhaite, adresser une réclamation auprès de l'Office de Tourisme d'Orelle, s'il a procédé au classement de son logement.

Pour être traitée, la réclamation doit être transmise par voie postale à L'Office de Tourisme d'Orelle, 810 Route de Francoz, 73140 ORELLE, ou par email à classement@orelletourisme.net dans un délai de 15 jours à compter de la réception du rapport de visite.

Nom – Prénom Propriétaire Mandataire (pour le compte du propriétaire : _____)

Email _____ @ _____

Téléphone __ / __ / __ / __ / __

Coordonnées du meublé concerné (les mêmes que celles qui figurent dans le bon de commande)

Nom du meublé :

Hameau :

Bâtiment :

Etage :

Numéro d'appartement :

Objet de la réclamation

Signature

Fait à _____, le __ / __ / __

Vos contacts à l'Office de Tourisme d'Orelle

Charline Albertino, référente

Vanessa Perret, suppléante

04 79 56 87 22 ou classement@orelletourisme.net